



Conseil de Développement du Pays de Guingamp Rencontres Nationales Atelier n°4 - Conseil de Développement...durable ?

Dominique Raison,

représentant de la Commission Environnement du Conseil de Développement du Pays de Guingamp

De l'empreinte écologique au Plan Climat : l'action pédagogique et motrice du Conseil de Développement

Contexte associatif :

Le Pays compte 78 248 habitants dont 28 % vivent sur la CDC de Guingamp.

Ce territoire est essentiellement rural et possède un tissu agroalimentaire important.

Le Conseil de Développement du Pays de Guingamp existe depuis 2001 sous forme associative.

Aujourd'hui, le CD compte une soixantaine de membres actifs et fonctionne sous trois commissions :

Economie & Ruralité, Environnement, Santé-Solidarité.

MOBILISER UN TERRITOIRE POUR REDUIRE SON EMPREINTE ECOLOGIQUE

Le contexte

Entre 2003 et 2006, le Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo avec l'appui de leurs conseils de développement ont élaboré une charte de l'environnement. Cette démarche associant les élus, socioprofessionnels et citoyens, a connu un large engouement et a montré la nécessité d'un socle commun de culture scientifique autour des concepts et enjeux environnementaux, sans lequel les problématiques ne sont jamais véritablement appropriées.

Le Conseil de Développement du Pays de Guingamp a donc souhaité investir la question de l'empreinte écologique, dès 2007, avec pour ambition de :

- mettre en place de façon concertée avec les acteurs du territoire des projets de calcul d'empreinte qui servent de support pédagogique à la compréhension des problèmes environnementaux
- améliorer l'empreinte écologique de nos modes de vie en développant des solutions adaptées aux particularités du Pays de Guingamp. Evaluation de l'incidence.

Les Partenaires :

Structures référentes dans le domaine de l'empreinte au niveau national (Institut ANGENIUS, Médiation et Environnement, Agrocampus de Rennes, CEMAGREF) et international (Global Footprint Network, WWF Belgique et France, Ecolife)

Partenaires locaux pour la mise en œuvre de l'outil : UCO, lycée Agricole de Kernilien, ARTEVISA, etc

Commission Environnement du CD composée du Centre Forêt Bocage, Conseil Agricole de Pays, Conseil Citoyen de la CdC de Lanvollon-Plouha, Eaux & Rivières, FAPEN, Goël'Eaux, etc.

Les financeurs : 57 000 € x 3 ANS

- la Région Bretagne : fonds ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences) = 25 000 €
- la Lyonnaise des eaux : 12 000 €
- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 5 000 €
- le Conseil Général des Côtes d'Armor : 11 000 €
- le forum des savoirs : 700 €
- le GIP du Pays de Guingamp (aujourd'hui passé en syndicat mixte) : 5 000 €

Trois axes autour du projet EMPREINTE

Axe 1 : la formation « Développer une culture scientifique citoyenne autour de l'outil empreinte »

Objectifs :

- Former le grand public et le public scolaire aux concepts et enjeux sociaux que soulève l'empreinte écologique
- Développer les outils pédagogiques spécifiques pour accélérer l'appropriation de l'outil par les utilisateurs potentiels
- Mesurer pour identifier l'impact environnemental et social de nos modes de vie

Sensibilisation du grand public <i>Public touché : 384 personnes</i>			Sensibilisation des établissements scolaires et partenaires locaux
Les évènements	Les outils pédagogiques réalisés par le CDD	Les outils acquis par le CDD	Les formations sur l'empreinte
<p>Exposition (éco-gestes, architecture contemporaine, alimentation)</p> <p>Animation (mise à disposition du questionnaire de calcul de l'empreinte écologique)</p> <p>Conférences dans le cadre de manifestations sur le développement durable, l'avenir des territoires</p>	<p>Questionnaire « calculer votre empreinte écologique » (<i>en collaboration d'Angenius, WWF et Ecolife</i>) Liste des gestes quotidiens pour réduire son empreinte</p> <p>Diaporamas sur l'empreinte écologique et les modes de vie durables</p> <p>Panneaux d'exposition sur la notion d'empreinte et la présentation du projet expérimental</p>	<p>Panneaux d'exposition La Terre mode d'emploi : impacts environnementaux des modes de vie sur l'environnement)</p> <p>Exposition sur l'alimentation dans les familles du monde par le photographe Peter Menzer DVD d'IGAPURA et One Earth sur l'empreinte écologique</p>	<p>Formations dispensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>aux lycéens</u> : formation agricole, service en milieu rural, bac pro, BTSA, bac général, BEPA • <u>aux enseignants</u> : lycées du Pays de Guingamp, université, etc. • <u>aux personnels</u> de cuisine, agents d'entretien de lycées • aux élus

Axe 2 : la recherche-action « Evaluer pour évoluer : réaliser des calculs d'empreinte qui intègrent les spécificités du territoire »

Objectifs :

- Former : « de la théorie à la pratique » : les calculs d'empreinte « micro » comme support de formation – réalisation expérience pilote
- Recherche action : accumuler des références techniques sur les calculs d'empreinte micro
- Le partage d'expérience : accumuler des références dans la conduite de travaux participatifs et développer des méthodologies de travail qui soient transférables à d'autres entités

Réflexion dans des groupes de travail			Formation des étudiants
Calculer l'empreinte écologique de différents process de transformation d'un plat cuisiné	Analyser sur le plan sociologique et culturel l'influence d'un facteur tel que l'âge dans l'évolution de l'empreinte de nos modes d'alimentation	Mesurer l'empreinte écologique d'un logement collectif	Appui méthodologique et formation assurée par les chercheurs de l'Agrocampus de Rennes aux étudiants impliqués dans le projet
<p>Avec les étudiants de l'UCO :</p> <p>Réflexion sur l'empreinte d'un plat cuisiné de sa production à la transformation</p> <p>Objectif : développer une méthodologie de calcul transposable à l'industrie agroalimentaire</p>	Hiérarchiser les enjeux locaux permettant d'améliorer l'Empreinte Ecologique de nos modes de consommation en tenant compte de ces facteurs	Poser les bases d'une méthode de calcul qui puisse servir à évaluer l'empreinte écologique des logements sociaux collectifs du territoire	

Axe 3 : l'expertise « utiliser l'outil comme un outil de prospective territoriale pour évaluer l'impact environnemental des projets d'aménagement du territoire »

Objectifs : (dimension opérationnelle)

- Elaborer un outil d'évaluation de la durabilité des projets intégrant l'indicateur d'empreinte écologique
- Intégrer des principes d'éco-conditionnalités dans les dispositifs d'aides aux projets (LEADER, Contrat de Pays, etc.)
- Proposer un outil expérimental d'aide à la décision (calculateur d'empreinte écologique) qui permettrait aux maîtres d'ouvrage de prendre en compte l'ensemble des dimensions environnementales et écologiques au stade de la conception de projet.

Les travaux des deux premières années sur l'empreinte écologique ont permis de voir que cet outil était techniquement perfectible. L'analyse des différentes composantes de l'empreinte écologique met en évidence une réalité incontournable : notre empreinte carbone représente plus de 50 % de notre empreinte globale.

Hors réduire notre empreinte carbone, c'est réduire les émissions de CO² et ainsi minimiser notre participation au changement climatique. Ainsi, l'axe 3 de l'action Empreinte écologique s'est orienté vers la préfiguration d'un plan climat énergie territorial même si ce plan n'était pas imposé sur le territoire par la réglementation.

PREFIGURATION D'UN PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

La France a traduit ses engagements mondiaux, européens, et nationaux en matière de climat et d'énergie par la mise en place d'un plan climat national qui vise à respecter les engagements à long terme :

- **Pour 2020 : les « 3 X 20 % »** de l'Union Européenne (réduire de 20 % les émissions de GES ; améliorer de 20 % l'efficacité énergétique ; porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie)
- **Pour 2050 : le facteur 4** (diviser par 4 ses émissions de GES sur la base de 1990)

Les Plans climats territoriaux sont des déclinaisons locales du plan climat national. Plans d'actions visant à réduire les émissions de GES sur la base d'un état des lieux et d'objectifs quantifiés, les plans climats territoriaux ont pour objectifs d'atténuer les impacts du territoire sur le climat et d'adapter le territoire aux changements déjà en cours.

Les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) devront prendre en compte les PCET.

Le PCET est le volet climat d'un plan de développement durable d'un territoire ou d'un Agenda 21

Période d'action : 2010-2011

Financeurs : à 80 % Région Bretagne et FNADT (Fonds National d'Aménagement Durable des Territoires) et 20 % autofinancement

Partenaires : Syndicat Mixte de Développement du Pays de Guingamp, 7 EPCI

Réalisation : chargée de projet du Conseil de Développement + bureau d'études (analyse des consommations sur le territoire, accompagnement pour la démarche de concertation)

Axe 1 : état des lieux de la situation climatique et énergétique du Pays de Guingamp

Objectifs :

- mesurer les consommations d'énergie primaire et les émissions de gaz à effet de serre sur les 7 communautés de communes du Pays de Guingamp
- Repérer les principaux secteurs consommateurs d'énergie primaire et émetteurs de gaz à effet de serre
- Déterminer le potentiel de production énergétique du Pays de Guingamp

Pour réaliser ce travail, l'outil *EnerGES Territoires Bretagne* a été utilisé afin d'évaluer les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre. Les données du Syndicat Mixte, dans sa mission de conseil en énergie, ont également été utilisées.

Axe 2 : Concertation avec les habitants, professionnels et associations du Pays de Guingamp

Objectifs :

- recueillir l'avis des acteurs locaux sur le développement durable, le prix des énergies, les conséquences sur les ressources primaires et les gaz à effet de serre
- sensibiliser les acteurs du territoire au plan climat
- recueillir les propositions des acteurs locaux pour réduire la consommation des énergies primaires et l'émission de gaz à effets de serre

<i>Outils utilisés dans la concertation</i>				
Questionnaire	Débats au sein d'instances locales	Cafés-débats	Enquêtes en face à face	Conférence-débat
27 000 exemplaires distribués : <ul style="list-style-type: none">• dans les bulletins communautaires• débattus dans les classes lors d'intervention en milieu scolaire• à remplir en ligne via le site internet du Pays de Guingamp• En libre distribution dans les lieux publics	Au sein du Forum citoyen et du voyage d'étude de Fribourg	Sur deux thèmes : - habitat : comment économiser l'énergie (organisés dans 4 bars à Bégard, Châtelaudren, Belle-Isle-en-Terre, Quemper-Guézennec) - Entreprises, administrations : tous consom'acteurs (organisés dans 2 bars : Guingamp et Trévélec)	A Pontrieux, Louargat Châtelaudren	Thème : Agriculture et potentiels énergétiques Présentation de projets pilotes
110 questionnaires remplis	45 personnes	53 personnes		23 participants

Axe 3 : vers un plan climat

Objectifs :

- à partir des propositions des acteurs locaux, définir un Plan Climat
- partager cette proposition de plan climat et l'adapter
- valider une version finale au syndicat mixte

Une synthèse des travaux et propositions a été présentée lors d'une conférence de restitution auprès des acteurs locaux en juin 2011 :

- **Parts des émissions de gaz à effet de serre :**
Agriculture 50% essentiellement non énergétiques - résidentiel : 17% - déplacements 15%
- **Plan d'action proposé :**
 - développement des énergies renouvelables, en particulier l'éolien
 - économie d'énergie, en particulier dans le bâtiment
 - agriculture : en particulier diminuer les engrais azotés; développer la méthanisation.

*Attention les scénarios de référence, c'est les scénarios « facteur 4 » en 2050 (loi de l'énergie de 2005) et « 20-20-20 » en 2020, alors que les scénarios volontaristes doivent viser encore mieux !
Bien souvent les plans climats locaux et régionaux sont en-dessous de ces exigences nationales réglementaires. Pour Négawatt, c'est aussi un minimum pour que la France espère apporter sa contribution pour limiter le réchauffement mondial à 2 °C sur le 21^e siècle.*

Voir, entre autres, pour les PCET, le centre de ressource : <http://www.pcet-ademe.fr/>